

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil) et Mr Ghazi HANTOUS (GSAudit & Advisory).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2011
 (Unité: en Dinars)

Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-11			31-déc.-10
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	239 427	218 065	21 362	35 652
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	239 427	218 065	21 362	35 652
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	1 729 755	930 845	798 910	828 581
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	346 004	122 981	223 023	247 967
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	2 075 759	1 053 826	1 021 933	1 076 548
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 852 094	345 464	4 506 631	4 688 662
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	8 113 733	1 325 294	6 788 439	7 172 916
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations			0	
AC321 Part dans des entreprises liées	6 664 621	475 157	6 189 464	4 847 208
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000		7 500 000	7 500 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation			0	
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises			0	
AC33 Autres placements financiers	6 950 000	223 443	6 726 557	5 104 888
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 354 731	129 005	11 225 726	11 612 900
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	14 952 347		14 952 347	15 887 264
AC333 Prêts hypothécaires			0	
AC334 Autres prêts	297 807		297 807	219 150
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	28 000 000		28 000 000	19 000 000
AC336 Autres			0	0
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 946		288 946	172 611
	88 974 280	2 498 363	86 475 917	76 205 598
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrat en unité de compte				0
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 823 353		3 823 353	3 622 636
AC520 Provision d'assurance vie	13 160 751		13 160 751	7 470 382
AC530 Provision pour sinistres (vie)	3 166 474		3 166 474	2 376 267
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	6 114 256		6 114 256	2 918 428
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				0
AC570 P3rovisions techniques des contrats en unités de compte				
	26 264 833	0	26 264 833	16 387 713
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises				124 206
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 126 667	1 967 558	17 159 109	12 895 407
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	3 014 882	128 198	2 886 684	1 889 449
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	58 895		58 895	31 055
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	174 924		174 924	312 661
AC633 Débiteurs divers	189 339	10 150	179 189	0
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	22 564 707	2 105 906	20 458 801	15 252 777
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	770 984		770 984	1 874 163
AC72 Charges reportées				0
AC721 Frais d'acquisition reportés	709 477		709 477	736 497
AC722 Autres charges a répartir				0
AC73 Comptes de régularisation actif				0
AC731 interets et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation				
AC733 autres comptes de régularisation	1 348 611		1 348 611	952 712
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	299 886		299 886	641 694
	3 128 959	0	3 128 959	4 205 065
TOTAL ACTIF	143 247 965	5 876 159	137 371 806	113 163 354

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2011
 (Unité: en Dinars)

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)

	31-déc.-11	31-déc.-10
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 648 751	13 362 486
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	1 600 000	
CP5 résultat reportés	590 768	773
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	29 139 519	26 663 259
CP6 résultat de l'exercice net	3 217 587	3 757 722
total capitaux propres avant affectation	32 357 106	30 420 981
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	807 911	737 891
	807 911	737 891
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	11 991 409	11 842 908
PA320 provision pour assurance vie	28 289 575	23 428 684
PA330 provision pour sinistres (vie)	9 872 001	9 059 314
PA331 provision pour sinistres (non vie)	32 387 660	23 744 619
PA340 provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (non vie)	67 602	34 473
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	362 104	178 644
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 141 105	455 915
	84 111 456	68 744 557
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	11 266 625	6 905 200
	11 266 625	6 905 200
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	1 162 937	188 785
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	974 222	1 046 246
PA632 personnel	3 620	1 054
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	1 151 190	476 955
PA634 créditeurs divers	2 253 381	2 381 723
PA64 ressources spéciales		
	5 545 349	4 094 763
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	3 283 359	2 259 961
PA72 écart de conversion		
	3 283 359	2 259 961
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	137 371 806	113 163 354

Assurances SALIMEtat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

(Unité : en Dinars)

		OPERATIONS BRUTES 31-déc.-11	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc.-11	OPERATIONS NETTES 31-déc.-11	OPERATIONS NETTES 31-déc.-10
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	21 449 412	-3 430 639	18 018 774	16 214 717
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-148 501	200 717	52 216	-321 663
		21 300 911	-3 229 922	18 070 989	15 893 054
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	1 694 806		1 694 806	1 307 415
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	-11 837 232	869 033	-10 968 199	-10 709 859
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-8 643 041	3 195 828	-5 447 213	-3 064 078
		-20 480 272	4 064 861	-16 415 411	-13 773 936
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-901 779		-901 779	25 035
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-204 630		-204 630	-182 241
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	-1 338 909		-1 338 909	-1 267 713
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-27 020		-27 020	287 665
CHNV43	Frais d'administration	-4 434 165		-4 434 165	-3 937 013
CHNV44	commission recues des réassureurs		801 126	801 126	650 293
		-5 800 093	801 126	-4 998 967	-4 266 768
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
RTNV6	SOUS TOTAL				
	RESULTAT TECH ASS N VIE	-4 391 058	1 636 066	-2 754 992	-997 440

Assurances SALIM
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
(Unité : en Dinars)

	OPERATIONS BRUTES 31-déc-11	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-11	OPERATIONS NETTES 31-déc-11	OPERATIONS NETTES 31-déc-10
PRV 1 Primes acquises				
PRV11 Primes émises et acceptées	19 083 160	-7 883 204	11 199 956	12 936 376
PRV2 Produits de placements				
PRV 21 Revenus des placements	1 407 544		1 407 544	1 171 521
PRV 22 Produits des autres placements				
sous total 2a	1 407 544	0	1 407 544	1 171 521
PRV 23 Reprise de correction de valeur sur placements				
PRV 24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	0		0	0
sous total 2	0	0	0	0
PR V3 Plus values non réalisées sur placements				
PR V4 Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-2 945 817	947 982	-1 997 836	-2 325 971
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-812 687	790 206	-22 481	-1 468 490
sous total 3	-3 758 504	1 738 188	-2 020 316	-3 794 461
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	-4 860 891	4 913 212	52 321	-643 093
sous total4	-4 860 891	4 913 212	52 321	-643 093
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	0	0	0
CHV 4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-5 907 171		-5 907 171	-5 721 952
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				0
CHV43 Frais d'administration	-1 934 552		-1 934 552	-2 195 101
CHV44 commission recues des réassureurs		3 623 680	3 623 680	3 081 745
sous total5	-7 841 722	3 623 680	-4 218 042	-4 835 308
CHV5 Autres charges techniques				
CH V9 Charges de placements				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-105 344		-105 344	-55 826
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-79 014		-79 014	83 237
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements			0	0
sous total 6	-184 358	0	-184 358	27 410
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat	0	0	0	0
RTV SOUS TOTAL	3 845 228	2 391 876	6 237 104	4 862 444

Assurances SALIM
ETAT DE RESULTAT
(Unité : en Dinars)

		31-déc-11	31-déc.-10
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-2 754 992	-997 440
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6 237 104	4 862 444
PRNT1	Produits des placements		
PRN T11	revenus des placements	2 748 108	2 268 895
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-138 685	-121 877
CHNT12	correction des valeur sur placements	-154 268	161 205
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	-5 378	-202 800
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-1 694 806	-1 307 415
PRNT2	autres produits non techniques	57 969	31 544
	Résultat provenant des activités ordinaires	4 295 052	4 694 556
CHNT4	impôts sur le résultat	-1 077 465	-936 833
	Résultat net de l'exercice	3 217 587	3 757 722
	Effet modification comptable (nets d'impôts)	582 198	
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	3 799 785	3 757 722

Assurances SALIM
Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)

	31-déc.-11	31-déc.-10
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	36 016 746	31 976 994
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-13 218 634	-13 232 641
- Encaissement des primes reçues acceptations	53 988	24 176
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 086 907	-1 346 024
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-4 433 770	-3 068 720
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 739 051	-6 894 739
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-2 476 092	-2 344 586
- Produits financiers reçus	3 158 800	3 003 375
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 980 518	-1 937 723
- Autres mouvements	-19 460	-47 074
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 275 102	6 133 038
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	22 737	25 510
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-250 614	-794 581
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-189 422 287	-271 822 861
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	178 941 718	259 538 318
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-10 708 446	-13 053 615
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		9 900 000
- Dividendes et autres distributions	-1 750 450	-1 937 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-1 750 450	7 963 000
<u>Variation de trésorerie</u>	-1 183 795	1 042 423
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	1 831 936	789 513
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	648 142	1 831 936

Assurances SALIM
TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES
(Unité : en Dinars)

	31-déc.-11	31-déc.-10
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	48 000	15 500
Caution et garantie au titres des appels d'offres	823 771	928 046
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	39 264	141 005
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus	1 805 000	202 800
Autres engagements données		57 991
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	2 716 035	1 345 342

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2011

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : Assurances "SALIM"
SIEGE SOCIAL : Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL : ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/A/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS

- MAPFRE
- ODYSSEE RE
- SCOR
- HANOVER RE
- CCR
- ARIG
- CONVERIUM
- TUNIS RE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Mohamed Taoufik IDRIS: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejjib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Tarek CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V - Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Sur le plan règlementaire:

- L'amendement de l'article 25 de l'arrêté du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Cet amendement est venu pour faire face aux événements survenus en Tunisie au début de l'année 2011 et pour permettre aux compagnies d'assurances de consolider leurs provisions techniques.
- La publication du décret-loi N° 40-2011 du 19 mai 2011 relatif aux dédommagements résultants des événements survenus en Tunisie en janvier 2011.
- La publication du décret N° 789-2011 du 24 juin 2011 qui prévoit une contribution supplémentaire des assurés (1 dinar par quittance Non-Vie) au titre du Fonds de Garantie des Assurés «FGA».
- La publication du décret N° 790-2011 du 27 juin 2011 fixant la procédure et les conditions d'application des dispositions du décret-loi N° 40-2011 du 19 mai 2011.
- La publication de l'arrêté du Ministre des Finances du 3 mars 2012, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Sur le plan de l'activité :

L'exercice 2011 a connu les faits marquants suivants :

- Adhésion au Pool Assurance transport aérien et maritime;
- Résiliation des conventions leasing;
- Développement du réseau commercial par l'ouverture de nouveaux points de vente, ainsi le réseau au 31/12/2011 compte 35 points de ventes ;

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbations des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat. Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres a revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte:**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 3/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)**A) NOTES SUR LE BILAN****I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****AC 1 - Actifs Incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2011 un montant net de 21 362 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
			Au 31/12/2011	Dotations			Au
			31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	
Logiciel	238 365	1 062	239 427	-202 713	-15 352	-218 065	21 362
Total	238 365	1 062	239 427	-202 713	-15 352	-218 065	21 362

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2011 un montant net de 1 021 933 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2010	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette Au
				Au 31/12/2011	Dotations			31/12/2011
				31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	
A.A.I	391 139	179 073		570 211	-184 425	-37 542	-221 967	348 245
M. Transport (*)	281 131	37 900	42 093	276 938	-136 020	-7 164	-143 185	133 753
M. Informatique	861 696	20 910		882 606	-384 940	-180 754	-565 693	316 912
M.M.B	306 730	39 274		346 004	-58 763	-64 218	-122 981	223 023
Total	1 840 696	277 156	42 093	2 075 759	-764 148	-289 678	-1 053 826	1 021 933

(*) Cession d'une voiture totalement amortie.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2011 un montant net de 86 475 917 DT contre 76 205 598 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Terrains et constructions d'exploitation	4 506 631	4 688 662
Terrains et constructions hors d'exploitation	6 788 439	7 172 916
Part dans des entreprises liées	6 189 464	4 847 208
Obligations émises par les entreprises liées	7 500 000	7 500 000
Autres placements financiers	6 726 557	5 104 888
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 225 726	11 612 900
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 952 347	15 887 264
Autres prêts	297 806	219 150
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	28 000 000	19 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 946	172 611
Total	86 475 917	76 205 598

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition ou Cession 2011	Transfert Immeuble en cours 2011	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2011
					31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	
Terrain Zone Urbaine Nord Immeuble d'exploitation	1 316 489			1 316 489				1 316 489
Assurances SALIM	3 532 042			3 532 042	-168 862	-176 602	-345 464	3 186 578
Avance sur immeuble en cours	8 993		-5 429	3 564				3 564
Total	4 857 524		-5 429	4 852 094	-168 862	-176 602	-345 464	4 506 631

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition ou Cession 2011	Transfert Immeuble en cours 2011	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2011
					31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200			424 200				424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800			2 422 800	-727 172	-121 140	-848 312	1 574 488
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM	5 266 733			5 266 733	-213 646	-263 337	-476 982	4 789 751
Total	8 113 733	-	-	8 113 733	-940 817	-384 477	-1 325 294	6 788 439

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur		Valeur			Provisions		Valeur Nette au 31/12/2011	
	Brute 31/12/2010	Mvts de l'exercice Capital non libéré	Brute 31/12/2011	Dotations / Reprise		2011	31/12/2011		
				Acquisitions	cessions				31/12/2010
BH	775 647		79 403	696 244				696 244	
BH Technologie	330 000			330 000	-330 000		-330 000	0	
Modern leasing	1 237 890		233 707	1 004 183				1 004 183	
Modern leasing (*)	87 170		74 138	50 870	110 439		-10 757	-10 757	99 682
SIFIB	218 376			218 376				218 376	
SIM SICAR	1 800 160		1 960	1 798 200	-25 715	25 715	0	1 798 200	
SOPIVEL	320 000	1 652 900	1 652 900	1 972 900				1 972 900	
STIMEC (**)	33 800	152 100	50 700	84 500			-84 500	-84 500	0
SGRC	399 880			399 880				399 880	
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	0	
Total	5 252 823	1 805 000	1 777 738	365 940	6 664 621	-405 615	-69 542	-475 157	6 189 464

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à l'emprunt obligataire « BH 2009 » pour un montant de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

Libellé	Valeur Brute 31/12/2010	Acquisition / Libération	Cession / tombée	Valeur Nette 31/12/2011
Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	7 500 000	-	-	7 500 000
Total	7 500 000	-	=	7 500 000

AC33-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2010	Participation 2010	Valeur Brute 31/12/2011	provisions			Valeur Nette 31/12/2011
				31/12/2010	31/12/2011 reprise	31/12/2011	
FOND GERE SIM SICAR	5 350 000	1 600 000	6 950 000	-245 112	21 669	-223 443	6 726 557
Total	5 350 000	1 600 000	6 950 000	-245 112	21 669	-223 443	6 726 557

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute	Mvts Au 31/12/2011		Valeur Brute	Provisions			Valeur
	au 31/12/2010	Acq. Libération	Cession s	au 30/12/2011	31/1/2/201 0	Dotations / Reprise 2011	31/12/201 1	au 31/12/2011
AMEN BANQUE	22 781	-	22 781	-				-
ATB	290 699			290 699		-32 159	-32 159	258 540
BNA	40 800			40 800				40 800
ATTIJARI BANK	38 868			38 868				38 868
BTEI	58 513		20 093	38 421				38 421
STB	282 199			282 199		-52 026	-52 026	230 174
SOTUMAG	42 584			42 584	-6 323	-6 556	-12 878	29 706
UIB	1 620 000		300 000	1 320 000				1 320 000
TUNIS RE CIMENTS DE CARTHAGE	786 279	66 215		852 494				852 494
ENNAKL	107 000			107 000		-12 800	-12 800	94 200
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDI T	150 000			150 000	-15 451	4 302	-11 149	138 851
SDA	7 500			7 500	-1 184	10	-1 175	6 325
SICAV BHP	673 926			673 926				673 926
SICAV BHO PLACEMENT EN FCP	550 396			550 396	-714	-343	-1 058	549 338
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB OBLIG.SICAV TANIT	1 853 100			1 853 100				1 853 100
UTB	100			100				100
UTB	5 761			5 761		-5 761	-5 761	0
Total	11 636 573	117 952	399 794	11 354 731	-23 673	-105 333	-129 005	11 225 726

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Souscription +plus value de souscription	Remboursement+coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2011	Valeur nette au 31/12/2011
- Emp. obligataire OFFICE. DES CEREALES	100 000		100 000	-	-
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	50 000		50 000	-	-
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000	400 000
- Emprunt obligataire BTKD	100 000		100 000	-	-
- Emprunt obligataire EL WIFAK	250 000		250 000	-	-
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	880 000		40 000	840 000	840 000
- Emprunt obligataire ATL 2007/1	200 000		100 000	100 000	100 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	866 663		66 667	799 996	799 996
- Emprunt obligataire AB 20ANS	225 000		12 500	212 500	212 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt STB 2008/1	875 000		62 500	812 500	812 500
-Emprunt STB 2010	500 000		50 000	450 000	450 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt obligataire ATL -2010/1	1 000 000		200 000	800 000	800 000
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010	500 000		33 350	466 650	466 650
Emprunt obligataire UIB 2011		500000		500 000	500 000
<i>S/total I</i>	7 602 663	500 000	1 365 017	6 737 646	6 737 646
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014 :	1 518 430		5 100	1 513 330	1 513 330
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	6 766 170		64 800	6 701 370	6 701 370
<i>S/total II</i>	8 284 600	-	69 900	8 214 700	8 214 700
<i>Total Général</i>	15 887 263	500 000	1 434 916	14 952 347	14 952 347

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 31/12/2011 un montant de 297 806 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette	Prêts accordés	Remboursements	Valeur nette
	Au	Au	Au	Au
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
Prêt au personnel (FAS)	219 150	133 685	58 097	294 738
Autres Prêts		3 068		3 068
<i>Total</i>	<i>219 150</i>	<i>136 753</i>	<i>58 097</i>	<i>297 806</i>

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2011 un montant de 28 000 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette	Souscription	Rachat	Valeur nette
	Au	Au	Au	Au
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
-Billets de trésorerie	4 500 000	6 000 000	6 000 000	4 500 000
-Compte à terme	12 000 000	7 000 000	2000000	17 000 000
-Certificats de dépôt	2 500 000	172 500 000	168 500 000	6 500 000
<i>Total</i>	<i>19 000 000</i>	<i>185 500 000</i>	<i>176 500 000</i>	<i>28 000 000</i>

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Ce poste totalise au 31/12/2011 un montant de 288 946 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
Tunis Ré	172 611	267 647	151 312	288 946
<i>Total</i>	<i>172 611</i>	<i>267 647</i>	<i>151 312</i>	<i>288 946</i>

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2011 un montant de 26 264 833 DT contre 16 387 713 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 9 877 121 DT.

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2011	Montant 31/12/2010	Variation 31/12/2011
Provisions pour primes non acquises non vie	3 823 353	3 622 636	200 717
Provisions d'assurances vie (1)	13 160 751	7 470 382	5 690 369
Provisions pour sinistres vie	3 166 474	2 376 267	790 206
Provisions pour sinistres non vie	6 114 256	2 918 428	3 195 828
Total	26 264 833	16 387 713	9 877 121

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant 31/12/2011	Montant 31/12/2010	Variation
AC 61 - Créances nées d'opérations d'assurances directes :	17 159 109	13 019 613	4 139 496
AC 62 - Créances nées d'opérations de réassurances :	2 886 684	1 889 449	997 235
AC 631- Personnel :	58 895	31 055	27 839
AC 632 -Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :	174 924	312 661	-137 736
AC 633 -Débiteurs Divers	179 189	-	179 189
Total	20 458 801	15 252 777	5 206 024

Il est à noter que pour l'exercice 2011, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 2 105 906 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant 2011	Montant 2010	Variation
-Contentieux Primes	1 168 858	1 127 610	41 248
-Affaires directes	251 953	200 610	51 343
-Agents Généraux	490 460	382 452	108 008
-Courtiers d'assurance	56 287	56 432	-145
-Créances nées d'opérations de réassurances	128 198	0	128 198
-Débiteurs Divers	10 150	-	10 150
Total	2 105 906	1 767 104	338 802

Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations

Relation	Montant
- Créances BH	8 621 601
- Ministère de la jeunesse	213 632
- Créances SNIT	536 628
- SAROST	274 730
- Créances clients ATL	1 357 019

AC 7 – Autres éléments d'actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2011 un solde de 3 128 959 DT contre un solde de 4 205 065 DT au 31/12/2010 et se présente comme suit :

Libellé	Valeur au 31/12/2011	Valeur au 31/12/2010
Comptes Banques :	647 817	1 831 883
Caisse :	325	53
Chèques impayés :	122 842	42 226
Frais d'acquisition reportée :	709 477	736 497
Produits à recevoir :	1 348 611	952 712
Autres (Consignations) :	299 886	641 694
<i>Total</i>	<i>3 128 959</i>	<i>4 205 065</i>

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN**CP - Capitaux Propres**

A la date du 31/12/2011, le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbr- d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
Banque de l'habitat	581 448	5	2 907 240		2 907 240	21,86%
Epargne invest-sicaf	264 670	5	1 323 350		1 323 350	9,95%
Sim - sicar	181 050	5	905 250		905 250	6,81%
SIFIB -BH	44 763	5	223 815		223 815	1,68%
Modern leasing	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
<u>Total</u>	<u>1 118 548</u>		<u>5 592 740</u>		<u>5 592 740</u>	<u>42%</u>
<u>Administrateurs</u>	<u>640 417</u>	<u>5</u>	<u>3 202 085</u>		<u>3 202 085</u>	<u>24,08%</u>
<u>Personnes morales</u>	<u>457 472</u>	<u>5</u>	<u>2 287 360</u>		<u>2 287 360</u>	<u>17,20%</u>
<u>Personnes physiques</u>	<u>430 516</u>	<u>5</u>	<u>2 152 580</u>		<u>2 152 580</u>	<u>16,18%</u>
Trabelsi belhassen	265 500	5	1 327 500		1 327 500	9,98%
Autres	165 016	5	825 080		825 080	6,20%
<u>Actionnaires étrangers</u>	<u>13 047</u>	<u>5</u>	<u>65 235</u>		<u>65 235</u>	<u>0,49%</u>
<u>Total</u>	<u>1 541 452</u>		<u>7 707 260</u>		<u>7 707 260</u>	<u>58%</u>
Total (sociétés du groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation 31/12/2011	Solde avant affectation 31/12/2010
Capital social	13 300 000	13 300 000
Réserves légales	1 326 755	1 138 830
Réserves extraordinaires	4 719 500	4 719 500
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 600 000	-
Primes d'émission	6 600 000	6 600 000
Fonds social	1 002 496	904 156
Report à nouveau	8 571	773
Effet des modifications comptables (*)	582 198	-
Résultat de la période	3 217 587	3 757 722
<i>Total</i>	<i>32 357 106</i>	<i>30 420 981</i>

(*) La part des réassureurs dans les provisions mathématiques relatives aux affaires TDD en garantie des prêts ont été comptabilisées en 2011 pour l'intégralité des contrats en cours proportionnellement à la participation des réassureurs dans chaque contrat. En 2010 cette part a été comptabilisée partiellement dans la limite des années 2009 et 2010.

La société se trouve dans l'impossibilité de calculer l'impact du retraitement sur l'exercice 2010.

Résultat de l'exercice

❖ Le Résultat brut après modifications comptables de la période arrêté au 31/12/2011 est de 4 877 250 DT contre 4 694 556 DT au 31/12/2010.

❖ Le résultat fiscal = Résultat comptable avant impôts : 4 295 051 DT
+ Effet des modifications comptables : 777 157 DT
+ Total réintégrations : 935 226 DT
- Total déductions : 718 535 DT
- Déduction PPD actions cotées : 114 297 DT
- Déduction pour dégrèvement fiscal : 1 539 106 DT

Le résultat fiscal après réinvestissement exonéré : 3 635 497 DT
- IS Du 2011 : 1 272 424 DT

❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2011 est de 3 799 785 contre 3 757 722 DT en 2010.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 807 911 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour effets retournés impayés 86 641 DT,
- Provisions pour chèques retournés impayés 122 842 DT,
- Provisions pour commissions à payer 501 999 DT,
- Provisions pour litiges 96 429 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes :

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2011 totalisent 84 111 456 DT contre 68 744 557 DT en 2010 soit une augmentation de 15 366 899 DT et un taux d'évolution de 22,35 %.

Les provisions mathématiques ont évolué de 20,75 % pour atteindre le montant de 28 289 575 DT contre 23 428 684 DT.

Les provisions pour sinistres à payer totalisent 42 259 661 DT contre 32 803 933 DT en 2010 en 2010, soit une augmentation de 28,82 %.

La société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation de la provision pour égalisation telle que prévu dans l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011 pour un montant 362 104 DT.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2011	MONTANT 31/12/2010	VARIATION 31/12/2010	TAUX EVOLUTION
<u>Provisions mathématiques</u>	28 289 575	23 428 684	4 860 891	20,75%
<u>VIE</u>				
	28 289 575	23 428 684	4 860 891	20,75%
<u>Provisions pour primes non acquises</u>				
<u>AUTO</u>	4 357 794	4 220 980	136 814	3,24%
<u>RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</u>	6 762 694	7 023 461	-260 767	-3,71%
<u>INCENDIE</u>	655 595	508 443	147 152	28,94%
<u>TRANSPORT</u>	215 326	90 024	125 303	139,19%
	11 991 409	11 842 908	148 501	1,25%
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>				
<u>VIE</u>	9 872 001	9 059 314	812 687	8,97%
<u>GROUPE MALADIE</u>	1 778 346	1 724 552	53 794	3,12%
<u>AUTO (1)</u>	23 920 032	17 947 880	5 972 153	33,27%
<u>RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</u>	3 877 824	3 426 582	451 242	13,17%
<u>INCENDIE</u>	2 850 542	533 042	2 317 501	434,77%
<u>TRANSPORT</u>	-39 085	112 563	-151 648	-134,72%
	42 259 661	32 803 933	9 455 728	28,82%
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>				
<u>Provision pour participations aux bénéfices non vie</u>	67 602	34 473	33 129	96,10%
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>	362 104	178 644	183 460	102,70%
<u>Autres provisions techniques non vie</u>	1 141 105	455 915	685 190	150,29%
Total Provisions	84 111 456	68 744 557	15 366 899	22,35%

(1) Le changement de la méthode d'estimation des sinistres tardifs corporels et matériels de la branche automobile à généré la constatation d'une provision supplémentaire y compris le chargement d'un montant de 578 517 DT.

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2011 à 11 266 625 DT contre 6 905 200 DT au 31/12/2010, le détail de ces dettes se présente comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>AU 31/12/2011</i>	<i>AU 31/12/2010</i>	<i>Variation</i>
AFRICA RE	515 819	248 740	267 079
ALLIANZ	-	10 806	-10 806
A R C	513 363	114 971	398 392
ARIG REASSURANCE	199 234	81 739	117 495
BEST REASSURANCE	634 225	285 513	348 712
C.C.R	135 866	140 746	-4 880
COLOGNE REASSURANCE (GENERAL)	5 912	25 885	-19 973
GRAS SAVOYE	148 902	91 864	57 038
HANNOVER REASSURANCE	2 149 059	1 239 378	909 681
IMPERIAL FIRE AND MARINE	-	10 806	-10 806
INTERLINK	146 720	78 758	67 962
KUWEIT RE	25 481	19 615	5 866
LABUAN RE	131 516	86 527	44 989
MAPHRE REASSURANCE	535 956	261 625	274 331
MARE	64 788	14 101	50 687
MILLI RE	141 299	41 739	99 560
NASCO REASSURANCE	1 043 711	633 598	410 112
ODYSSEY RE	72 157	109 351	-37 193
REVIOS	8 369	11 969	-3 600
SCORE REASSURANCE	561 233	741 675	-180 443
SWISS REASSURANCE	-	21 612	-21 612
TUNIS REASSURANCE	4 132 157	2 524 590	1 607 568
XL RE	1 988	2 472	-484
MAPHRE ASSISTANCE	98 872	107 122	-8 251
TOTAL	11 266 625	6 905 200	4 361 425

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 5 545 349 DT au 31/12/2011 contre 4 094 763 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 1 450 586 DT et se détaille comme suit :

Autres Dettes	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
-Dettes nées d'opérations de réassurances	1 162 937	188 785	974 151
-Dépôt et cautionnement reçues	974 222	1 046 246	-72 023
-Personnel	3 620	1 054	2 565
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 151 190	476 955	674 235
-Créditeurs divers	2 253 381	2 381 723	-128 342
Total	5 545 349	4 094 763	1 450 586

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 3 283 359 DT au 31/12/2011 contre 2 259 961 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 3 189 616 DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 93 743 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1- Prime acquises**

Le poste « Primes Acquises » totalise 19 083 160 DT au 31/12/2011 contre 17 855 894 DT au 31/12/2010, soit une variation de 1 227 266 DT et un taux d'évolution de 6,87 %.

Les primes cédées ont évolué de 2 963 686 DT expliqué par l'application du traité de réassurance du produit DHAMEN.

Libellé	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
Primes émises	19 077 320	17 847 471	1 229 849
Acceptations	5 840	-	5 840
Primes à annuler	-	-	-
Variation des primes acquises non émises	-	8 423	-8 423
Sous-total 1	19 083 160	17 855 894	1 227 266
Primes cédées	-7 883 204	-4 919 518	-2 963 686
<i>Total</i>	<i>11 199 956</i>	<i>12 936 376</i>	<i>-1 736 420</i>

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2011 un montant de 4 155 651 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	45 949 880
- Provisions techniques vie	38 161 576
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	112 668 777
- Produits des placements globaux	4 155 651

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 407 544 DT au 31/12/2011 contre un montant de 1 171 521 DT au 31/12/2010.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 2 020 316 DT au 31/12/2011 contre 3 794 461 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 1 774 145 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
Sinistres payés	2 945 817	3 206 372	-260 554
Part des réassureurs dans les sinistres	-947 982	-880 400	-67 581
Variation des provisions pour sinistres	812 687	2 376 725	-1 564 038
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-790 206	-908 235	118 029
Total	2 020 316	3 794 461	-1 774 145

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 4 860 891 DT au 31/12/2011 dont un montant de 4 913 212 DT à la charge du réassureur contre 7 612 928 DT dont 6 969 835 DT à la charge du réassureur au 31/12/2010.

Cette variation s'explique par l'évolution de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie suite à l'application du traité de réassurance en quote-part (90% / 10%) du produit « DHAMEN » permettant l'imputation de 90% de la provision mathématique de ce produit à la charge des réassureurs.

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 2 951 008 DT au 31 Décembre 2011 contre 2 289 793 DT au terme de l'exercice 2010, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 5 907 171 DT au 31/12/2011 contre 5 721 952 DT au 31/12/2010.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 6 601 999 DT au 31/12/2011 de contre 5 887 672 DT au 31/12/2010.

Frais Généraux	2011	2010	Variation
Frais du Personnel	2 754 181	2 534 971	219 209
Divers frais d'exploitation	1 339 277	1 646 177	-306 900
Honoraires commissions et vacations	196 955	340 935	-143 979
Dotations aux amortissements	908 201	679 872	228 329
Etats impôts et taxes	597 717	571 611	26 106
Jetons de présence servis	93 750	93 750	0
Dotations à la provision pour créances douteuses	438 182	214 128	224 054
Dotations à la provision pour dépréciation des titres	163 383	-275 657	439 040
Dotations à la provision pour congés payés	31 897	-6 942	38 839
Dotations à la provision pour risques divers	78 456	88 827	-10 371
Total	6 601 999	5 887 672	714 327

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2011 est de 1 934 552 DT contre 2 195 101 DT au 31/12/2010.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2011		31/12/2010	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	46 %	54 %	48 %	51 %
Salaires	25 %	75 %	30 %	70 %
Chiffre d'affaires	47 %	53%	49 %	51%

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2011 sont de 3 623 680 DT contre 3 081 744 DT au 31/12/2010.

CHV9- Charges de Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2011 de 184 358 DT.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2011 de 6 237 104 DT contre 4 862 444 DT au 31/12/2010.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE**PRNV1 - Primes Acquises**

Le poste «Primes acquises» totalise 21 300 911 DT au 31/12/2011 contre 18 623 381 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 2 677 530 DT et un taux d'évolution de 14,38%.

Les primes cédées ont augmenté de 26,88 % pour passer à 3 430 639 DT en 2011 contre 2 703 757 DT en 2010.

La part des réassureurs dans la variation des PENA est de 200 717 DT contre 26 570 DT en 2010.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2011	au 31/12/2010	
- Primes émises	21 206 670	18 584 550	2 622 120
- Acceptations	199 750	237 132	-37 382
- Variation des provisions pour primes non acquises sur acceptation			
- Variation des provisions pour primes non acquises	-148 501	-295 093	146 592
- Primes à annuler	42 992	96 793	-53 801
Sous-total 1	21 300 911	18 623 381	2 677 530
- Primes cédées	-3 430 639	-2 703 757	-726 882
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	200 717	-26 570	227 287
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
Total	18 070 989	15 893 054	2 177 935

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2011 un montant de 4 155 651 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique non vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	45 949 880
- Provisions techniques vie	38 161 576
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	112 668 777
Produits des placements globaux	4 155 651

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 694 806 DT au 31/12/2011 contre un montant de 1 307 415 DT au 31/12/2010.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 16 415 411 DT au 31/12/2011 contre 13 773 936 DT au 31/12/2010.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2011	au 31/12/2010	
Sinistres payés	11 837 232	11 130 007	707 225
Part des réassureurs dans les sinistres	-869 033	-420 148	-448 885
Variation des provisions pour sinistres	8 643 041	3 497 905	5 145 136
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	-3 195 828	-433 827	-2 762 001
Total	16 415 411	13 773 936	2 641 475

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par la variation de la provision pour risques en cours, de la variation de la provision pour égalisation et équilibrage de la branche incendie et de la variation de la provision pour participation aux bénéfiques et ristournes. Le détail de cette variation est repris dans le tableau qui suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2011	au 31/12/2010	
Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes	67 602	34 473	33 129
Provision pour égalisation et équilibrage	362 104	178 644	183 460
Autres provisions techniques	1 141 105	455 915	685 190
Total	1 570 811	669 032	901 779

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 204 630 DT contre 182 241 DT au 31/12/2010.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 1 338 909 DT au 31/12/2011 contre 1 267 713 DT au 31/12/2010.

Le poste «Frais d'administration» de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 6 601 999 DT au 31/12/2011de contre 5 887 672 DT au 31/12/2010.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2011 est de 4 434 165 DT contre 3 937 013 DT au 31/12/2010.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2011		31/12/2010	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	46%	54 %	48 %	51 %
Salaires	25%	75 %	30 %	70 %
Chiffre d'affaires	47 %	53%	49 %	51%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2011	736 497	709 477	27 020

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2011 sont de 801 126 DT contre 650 293 DT 31/12/2010.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de -2 754 992 DT au 31/12/2011 contre - 997 400 DT au 31/12/2010.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2011	31/12/2010
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-2 754 992	-997 440
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6 237 104	4 862 444
-Produits des placements	2 748 108	2 268 895
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-138 685	-121 877
-Correction des valeurs sur placements	-154 268	161 205
-Pertes provenant de la réalisation des placements	-5 378	-202 800
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 694 806	-1 307 415
-Autres produits non techniques	57 969	31 544
Résultat provenant des activités ordinaires	4 295 052	4 694 556
-Impôts sur le résultat	-1 077 465	-936 833
Résultat net de l'exercice	3 217 587	3 757 722
-Effet des modifications comptables (nets d'impôt)	582 198	
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	<u>3 799 785</u>	<u>3 757 722</u>

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**1/ flux de trésorerie liés à l'exploitation : 11 275 102 DT**

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 36 016 746 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 22 224 410 DT,
- affaires agents généraux pour 6 751 198 DT
- affaires courtiers pour 7 041 138 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : 13 218 634 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 53 988 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 086 907 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : 4 433 770 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- sommes versées au personnel s'élèvent à 2 283 658 DT.
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 2 455 393 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 2 476 092 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 3 158 800 DT

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : 1 980 518 DT.

1-10 Autres mouvements : 19 460 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : - 10 708 446 DT.

- Encaissements sur cessions des immobilisations incorporelles et corporelles : 22 737 DT.
- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : 250 614 DT.
- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 189 422 287 DT.
- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 178 941 718 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : - 1 750 450 DT

- dividendes et autres distributions : 1 750 450 DT.

4/Variation de trésorerie : - 1 183 795 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice 1 831 936 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice : 648 142 DT.

3.3.2 Bons et obligations

3.4 Autres placements financiers	52 092 987	188 069 406	178 607 508	61 554 885		268 785	152 044	68 381	352 448	61 202 437			
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	11 636 573	117 952	399 794	11 354 731		23 673	109 644	4 312	129 005	11 225 726			
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	15 887 264	714 701	1 649 617	14 952 347						14 952 347			
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	219 150	136 753	58 097	297 807						297 807			
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	19 000 000	185 500 000	176 500 000	28 000 000						28 000 000			
3.4.6 Autres	5 350 000	1 600 000		6 950 000		245 112	42 400	64 070	223 443	6 726 557			
3.5 Créances pour espèces déposées	172 611	267 647	151 312	288 946						288 946			
3.6 Placements des contrats en UC													
	77 989 677	190 114 792	179 130 189	88 974 280	1 109 679	674 400	561 079	247 301	-	94 096	1 670 758	827 605	86 475 917
TOTAL:	80 068 739	190 393 010	179 172 282	91 289 466	2 076 540	674 400	908 201	247 301	42 093	94 096	2 942 649	827 605	87 519 212

(1) [Y compris transfert immobilisations en cours](#)

C2- ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins- Value latente
Placements immobiliers	12 965 828	11 295 070	11 295 070	1 670 758
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	16 795 031	16 234 326	16 234 326	560 704
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	506 938	506 938	43 458
Autre parts d'OPCVM	673 926	673 926	673 926	
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 452 347	22 452 347	22 452 347	
Autres placements financiers	6 950 000	6 726 557	6 726 557	223 443
Autres prêts et effets assimilés	297 807	297 807	297 807	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	288 946	288 946	288 946	
Autres dépôts	28 000 000	28 000 000	28 000 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<i>88 974 280</i>	<i>86 475 917</i>	<i>86 475 917</i>	<i>2 498 363</i>
Dont montant de ces placements qui admis à la présentation des provisions techniques Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs	<i>85 156 364</i>	<i>85 156 364</i>	<i>85 156 364</i>	

C3 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	569 882	381 381	951 262
Revenu des participations	374 817	313 691	688 508
Revenu des autres placements	1 428 423	1 033 525	2 461 948
Autres revenus financiers	53 934		53 934
Total des produits de placements	2 427 056	1 728 597	4 155 652
Intérêts		244 029	244 029
Frais externes (pertes sur réalisation)		5 378	5 378
Autres frais (ajustement sur valeur)		233 282	233 282
Total des charges de placements		482 689	482 689

C4-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011
--------------------	------	------	------	------	------

<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	5 489 130	5 559 079	4 291 770		
Provisions pour sinistres	2 861 150	2 740 750	5 839 693		
Total charges des sinistres	8 350 280	8 299 829	10 131 463		
Primes acquises	12 888 583	14 100 532	16 218 802		
% sinistres / primes acquises	65%	59%	62%		

Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	5 857 683	6 465 172	6 936 019	5 020 221	
Provisions pour sinistres	2 190 396	1 810 973	5 131 751	6 405 169	
Total charges des sinistres	8 048 079	8 276 145	12 067 770	11 425 390	
Primes acquises	12 888 583	14 100 532	16 218 802	18 623 381	
% sinistres / primes acquises	62%	58%	74%	61%	

Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	6 248 937	6 771 667	8 145 403	7 001 925	6 624 281
Provisions pour sinistres	1 593 602	1 324 291	6 029 033	6 644 162	14 172 843
Total charges des sinistres	7 842 539	8 095 959	14 174 435	13 646 087	20 797 123
Primes acquises	12 888 583	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911
% sinistres / primes acquises	61%	57%	87%	73%	98%

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	18 257 543	778 611	47 006	19 083 160
Charges de prestations	3 615 395	143 109		3 758 504
Charge des provisions d'assurance vie	3 432 639	1 311 541	116 711	4 860 891
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	11 209 509	-676 039	-69 705	10 463 765
Frais d'acquisition	5 898 001	9 169		5 907 171
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	1 837 824	77 382	19 346	1 934 552
Charge d'acquisition et de gestion nettes	7 735 825	86 551	19 346	7 841 722
Produits nets de placements	70 377	1 055 658	281 509	1 407 544
Charges de placements	9 219	138 268	36 871	184 358
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	61 158	917 390	244 638	1 223 186
Primes cédées et/ou rétrocédées	-7 883 204			-7 883 204
Part des réassureurs dans les charges de prestations	947 982			947 982
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 703 418			5 703 418
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	3 623 680			3 623 680
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 391 876	0	0	2 391 876
Résultat technique	5 926 719	154 799	155 587	6 237 104

C6- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	10 145 528	708 917	1 463 864	1 995 279	832 887	6 154 437	21 300 911
Primes émises	10 282 342	726 143	1 611 016	1 717 286	958 189	6 154 437	21 449 412
Variation des primes non acquises	-136 814	-17 226	-147 152	277 993	-125 303		-148 501
Charges de prestation	-12 613 340	-1 075 863	-2 827 404	-715 890	-133 194	-4 016 360	-21 382 051
Prestations et frais payés	-6 024 196	-178 166	-248 560	-1 140 905	-282 838	-3 962 566	-11 837 232
Charges des provisions pour prestations diverses	-6 589 144	-897 697	-2 578 845	425 015	149 644	-53 794	-9 544 819
Solde de souscription	-2 467 812	-366 946	-1 363 541	1 279 389	699 693	2 138 077	-81 140
Frais d'acquisition	-874 550	-56 799	-157 177	-105 993	-125 796	-18 594	-1 338 909
variation des frais d'acquisition reportés	-72 147	4 363	33 664	3 174	3 927		-27 020
frais d'administration	-1 797 112	-477 952	-421 532	-628 314	-193 460	-915 795	-4 434 165
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 743 809	-530 388	-545 045	-731 133	-315 329	-934 389	-5 800 093
Produits nets de placements	1 082 566	91 046	146 170	302 445	6 987	65 592	1 694 806
Participation aux résultats	-128 815		-66 507	-6 440	-2 869		-204 630
Solde financier	953 752	91 046	79 663	296 006	4 118	65 592	1 490 175
Primes cédées	-475 327	-324 352	-632 955	-1 367 155	-630 850		-3 430 639
Part des réassureurs dans les primes non acquises	9 565	-19 398	32 964	177 585			200 717
Part des réassureurs dans les prestations payées	108 059	33 897	44 243	589 423	93 412		869 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions	235 377	600 653	2 404 230	-44 431			3 195 828
Commissions reçues des réassureurs	95 502	66 141	204 738	361 249	73 496		801 126
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-26 824	356 942	2 053 219	-283 329	-463 943	0	1 636 066
Résultat technique	-4 284 693	-449 347	224 296	560 932	-75 462	1 269 280	-2 754 992

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE :

Libellé	2007	2008	2009	2010	2011
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	23 927	28 577	34 876	59 442	68 177
- Variation de la provision pour participation aux bénéficiaires	9 847	4 650	6 299	24 566	8 735
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	8 488	10 459	13 734	19 622	25 841
- Montant minimum de participation	513	138	792	220	791
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	33 774	33 227	41 175	84 008	103 367

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	19 083 160
Charges de prestations	3 758 504
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 860 891
Solde de souscription	10 463 765
Frais d'acquisition	5 907 171
Autres charges de gestion nettes	1 934 552
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 841 722
Produits nets de placements	1 407 544
charges de gestion des placements	184 358
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 223 186
Primes cédées et/ou rétrocédées	7 883 204
Part des réassureurs dans les charges de prestations	947 982
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 703 418
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	3 623 680
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 391 876
Résultat technique	6 237 104
Informations complémentaires	
Montant des rachats	12 875
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	38 161 576
Provisions techniques brutes à l'ouverture	32 487 998
A déduire:	
Provisions devenues exigibles	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	21 300 911
Primes émises	21 449 412
Variation des primes non acquises	-148 501
Charges de prestation	-21 382 051
Prestations et frais payés	11 837 232
Charges des provisions pour prestations diverses	9 544 819
Solde de souscription	-81 140
Frais d'acquisition	-1 338 909
Autres charges de gestion nettes	-27 020
Frais d'administration	-4 434 165
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 800 093
Produits nets de placements	1 694 806
Participation aux résultats	204 630
Solde financier	1 490 175
Primes cédées	-3 430 639
Part des réassureurs dans les primes acquises	200 717
Part des réassureurs dans les prestations payées	869 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	3 195 828
Commissions reçues des réassureurs	801 126
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 636 066
Résultat technique	-2 754 992
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	11 991 409
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	11 842 908
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	32 387 660
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	23 744 619
Provision pour P.B non vie à la clôture	67 602
Provision pour P.B non vie à l'ouverture	34 473
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	362 104
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	178 644
Autres provisions techniques à la clôture	1 141 105
Autres provisions techniques à l'ouverture	455 915

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **ASSURANCES SALIM** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « **ASSURANCES SALIM** » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers **DHAMEN**, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.

En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « **DHAMEN** ». L'effet de l'application du dit traité figure au niveau de la note aux états financiers **CHV2**.

- La société « **ASSURANCES SALIM** » a procédé à la constatation en 2011 d'une provision pour égalisation d'un montant de 362 104,204 DT relative à la branche Incendie, et ce pour prendre en considération l'impact des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de Janvier 2011, et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011.
- Au cours de l'exercice 2010, la part des réassureurs a été comptabilisée partiellement dans la limite des années 2009 et 2010. Au cours de l'exercice 2011, la société **ASSURANCES SALIM** a procédé à la comptabilisation de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques relatives aux affaires **TDD** en garantie des prêts pour l'intégralité des contrats en cours proportionnellement à la participation des réassureurs dans chaque contrat. La quote-part des produits relative aux exercices antérieurs figure dans l'état de résultat sous la rubrique « effets des modifications comptables en net d'impôts » pour un montant de 582 198 DT et tel que présenté dans la note CP relative aux capitaux propres.

- La société ASSURANCES SALIM a procédé au cours de l'exercice 2011 au changement de la méthode d'estimation des sinistres tardifs corporels et matériels de la branche automobile. L'impact de ce changement a généré la constatation d'une provision supplémentaire sur les IBNR y compris le chargement d'un montant de 578 517 DT.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « ASSURANCES SALIM » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2011, une participation de 0,321% du capital de la « Banque de

l'Habitat », elle-même détenant 21,86% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 11 Avril 2012

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

**SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	5 435 224
Automobile	104 415
Engineering	21 342
Assurances risques divers	263 048
Assurances Incendie	116 735

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

- 2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/04/2011 à un billet de trésorerie de 1 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,75%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.
- 2.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/09/2011 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,35%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constaté en 2011 s'élève à 184 924 DT.

- 2.3 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	112 869
Automobile	9 945
Engineering	1 672
Assurances incendie et risques divers	7 193

3. Personne concernée: « SIM SICAR » : Actionnaire:

- 3.1 La société ASSURANCES SALIM a conclu avec SIM SICAR une convention de placement des fonds à capital risque. Le montant de ces fonds se chiffre à la somme 1 600 000 DT.
- 3.2 La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	41 531
Automobile	6 757
Assurances incendie et risques divers	959

4. Personne concernée: « SIFIB-BH » : Actionnaire:

- 4.1 Le renouvellement respectivement le 31/05/2011 et le 22/12/2011 du contrat de liquidité de l'action MODERN LEASING pour un montant de 70 763 DT et pour une durée de six mois.

4.2 La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	23 634
Automobile	1 421
Assurances engineering	215
Assurances incendie et risques divers	341

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2011 s'élève à 294 481 DT HT.

1.2 La « BANQUE DE L'HABITAT » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble Assurances SALIM à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2011 s'élève à 30 553 DT HT.

1.3 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT» relative au contrat DHAMEN fixée à 45% des primes nettes, 40% pour le contrat DHAMEN payé d'avance et DHAMEN échelonné, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 5 049 362 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.4 Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT», relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et «incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2011 à 35 815 DT.

1.5 La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2011 à 66 492 DT.

1.6 Les intérêts encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » suite à la souscription des certificats de dépôts, les intérêts de l'emprunt obligataire BH/2009 et les comptes à terme s'élèvent à 1 213 656 DT.

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

La société «MODERN LEASING» accepte la location à usage administratif et commercial du rez de chaussée, du 1^{er} et du 2^{ème} étage de l'immeuble B, sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble ASSURANCES SALIM à partir 01/02/2010.

Le produit de location au titre de l'exercice 2011 s'élève à 183 148 DT HT.

3. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Actionnaire :

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « Banque de l'Habitat ») six conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 5 350 000 DT.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2011, totalisent un montant de 76 973 DT TTC.

4. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Actionnaire :

4.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et

Extraordinaires.

- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2011, ont été facturés pour un montant de 26 565 DT TTC.

- 4.2** En vertu d'un contrat de location conclu en date 01/02/2010, la société SIFIB a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 61 699 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 1^{er} février 2012.

5. Personne concernée SOPIVEL :

Dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la construction du nouveau siège ASSURANCES SALIM, la société SOPIVEL a facturé au cours de l'exercice 2011 des honoraires de 9 440 DT TTC à la société « ASSURANCES SALIM ».

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs:

Les obligations et engagements de la société « ASSURANCES SALIM » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1.La rémunération du Directeur Général est définie par la décision du conseil d'administration du 08 septembre 2011.La décision précitée stipule qu'une prime d'intéressement dont le montant est à fixer annuellement par le conseil d'administration peut être servie au directeur général.

- Total salaires et primes : 58 398 DT ;
- Prime d'intéressement 2011 : 17 732 DT ;
- Les avantages en nature s'élèvent à un montant brut de 10 560 DT et comprennent :
 - o Voiture de fonction ;
 - o Quota mensuel de carburant de 500 litres;
 - o Frais de Téléphone.
- Jetons de présence pour un montant de 1300 DT net.

Les obligations et engagements de **la Société « ASSURANCES SALIM »** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2011, se présentent comme suit :

Directeur Général		
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	86 690	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	86 690	-

C2.Les jetons de présence servis par la société aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2011 à 75 000 DT.

C3.Une indemnité mensuelle servis au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève 300 DT net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 11 Avril 2012

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI